La non-discrimination pour l'immobilier

Module 1: La non-discrimination immobilière

⊘ OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles règles liées à la nondiscrimination dans l'immobilier
- Petites histoires d'introduction vécues
- Rappel légal précis
- Comment peut réagir un locataire ?
- Comment réagir face à la discrimination dans la transaction immo?
- Comment réagir face à la discrimination dans la location immo?
- D'une caricature à la vraie discrimination
- Discrimination immobilière

1 INFORMATIONS

 Public : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

• **Prérequis**: Aucun

Durée: 2h

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo étudie chaque dossier individuellement et vous accompagne dans les démarches de financement.



血

MOYENS

Pédagogiques:

- Cours théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels:

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

• Quiz composé de QCU



CONTACT

Tél:

01 84 80 80 95

E-mail:

accompagnement@evolugo.fr

NDA:

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS



HORAIRES

Déontologie immobilière (2 heures) DEON01

♠ OBJECTIFS

 Identifier les obligations liées au code de la déontologie

INFORMATIONS

 Public: Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

• Prérequis : Aucun

Durée: 2h

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo étudie chaque dossier individuellement et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques:

- Cours théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels:

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

• Quiz composé de QCU

CONTACT

Tél:

01 84 80 80 95

E-mail:

accompagnement@evolugo.fr

NDA:

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

Libres en E-learning

HORAIRES

Module 1 : Déontologie immobilière

- Introduction
- Vos compétences dans le sens du code de déontologie
- L'éthique professionnelle
- Rappel TRACFIN ET NON DISCRIMINATION
- RSAC, AGENTS CO ET AVIS DE VALEURS
- Le RGPD, Le Conseil, le conflit d'intérêt
- Éthique professionnelle 2ème partie
- Oubliez le low cost!
- · Respect des lois et règlements
- La compétence
- Une dérive d'actualité contre la communauté asiatique
- Quelques scènes gênantes ou choquantes pour faire réagir les non convaincus

5'00

OBJECTIFS

- Identifier et mettre en application les règles TRACFIN
- Lutter contre le blanchiment
- Être capable de mettre en place un système de gestion des risques

1 INFORMATIONS

 Public : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

• **Prérequis** : Aucun

• Durée:3h

M FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques:

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels:

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

CONTACT

Tél:

01 84 80 80 95

E-mail:

accompagnement@evolugo.fr **NDA:**

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

Test de positionnement

Module 1: Qu'est-ce que le blanchiment?

Module 1.1 : Définition

0	Définition usuelle	1'58
0	Incrimination	8'20
0	Ouiz	6'00

Module 1.2 : Typologie des schémas de blanchiment de capitaux dans le secteur immobilier

)	Introduction	5'07
)	Dessous-de-table, dissimulation, achat simulé	2'46
)	Prêt adossé (ou back-to-back loan)	2'32
)	Auto-prêt (ou "loan-back")	1'56
)	Autres types de blanchiment de capitaux	
	dans le secteur immobilier	3'39
)	Quiz	6'00
	Autres types de blanchiment de capitaux dans le secteur immobilier	

• TOTAL: 38'18

Module 2: Qu'est-ce que la lutte anti-blanchiment?

Module 2.1 : Quels sont les autorités publiques en charge de la lab/ft?

0	Une organisation intergouvernementale	
	ad hoc : le GAFI	2'59

Une cellule nationale de renseignement financier : TRACFIN

4'53

Des autorités nationales de contrôle et de sanction :
 la DGCCRF et la CNS

o Quiz **6'00**





OBJECTIFS

- Identifier et mettre en application les règles TRACFIN
- Lutter contre le blanchiment
- Être capable de mettre en place un système de gestion des risques

1 INFORMATIONS

• **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

• **Prérequis**: Aucun

• Durée:3h

M FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques:

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels:

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

CONTACT

Tél:

01 84 80 80 95

E-mail:

accompagnement@evolugo.fr

NDA:

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

Module 2.2 : Quels sont les autorités publiques en charge de la lab/ft?

0	Le mécanisme de la déclaration de soupçon	3'05
0	Les secteurs "assujettis"	2'37
0	Quiz	6'00

• TOTAL: 31'04

Module 3: Qui est assujettie aux obligations antiblanchiment?

0	Qui est assujettie aux obligations anti-	
	blanchiment?	4'19
0	Les professionnels "loi hoguet" assujettis	3'05
0	Les professionnels « Loi Hoguet »	
	non assujettis	2'02
0	Quiz	6'00
	• TOTAL:	15'26

Module 4: En quoi consistent les obligations de lutte anti-blanchiment?

Module 4.1 : L'obligation de mettre en place un système d'évaluation et de gestion des risques

o Introduction	2'47
o L'évaluation des risques	4'59
o La gestion des risques	3'29
o Quiz	6'00

• Module 4.2: Les obligations de vigilance

Introduction	1'57
o L'identification des clients	8'35
o Recueil d'informations, abstention et vigilance	2'30
o La modulation des mesures de vigilance	10'21
o Les autres obligations de vigilance	2'56
o Quiz	6'00





OBJECTIFS

- Identifier et mettre en application les règles TRACFIN
- Lutter contre le blanchiment
- Être capable de mettre en place un système de gestion des risques

1 INFORMATIONS

• **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

• Prérequis : Aucun

• Durée:3h

M FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques:

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels:

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

CONTACT

Tél:

01 84 80 80 95

E-mail:

accompagnement@evolugo.fr

NDA:

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

Module 4.3 : Les obligations déclaratives

4'21
9'21
4'58
4'38
6'00

• TOTAL: 1'18'52

Module 5: En cas d'audit

0	Que faire en cas d'audit ?	3′58
0	Quiz	2'00

• TOTAL: 8'58

o Conclusion 1'47

• Test de satisfaction 5'00

• TOTAL:

3'04'25





OBJECTIFS

- Comprendre et appliquer le règlement de protections des données personnelles.
- Prioriser les actions à mener
- Gérer et prouver votre mise en conformité

1 INFORMATIONS

• **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

Prérequis : Aucun Durée : 1h19

M FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques:

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

CONTACT

Tél:

01 84 80 80 95

E-mail:

accompagnement@evolugo.fr

NDA:

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

o Test de positionnement 5'00

Module 1: Les bases du RGPD

0	Introduction	03'27
0	Qui est alors concerné par le RGPD?	03'16
0	Le RGPD qu'est-ce que c'est ?	06'45
0	Le RGPD, concrètement je fais quoi ?	07'40
0	Quelles données sont concernés ?	02'27
0	Le RGPD registre de traitement	03'23
0	Récapitulons le plan d'action	02'15
0	Vos questions répondues	08'43
0	Quizz Intermédiaire	15'00

Module 2 : La CNIL, l'élément central de la conformité au RGPD

0	Les missions de la CNIL	03'04
0	Les moyens de contrôle de la CNIL	01'59
0	Le compte-rendu	02'01

Module 3 : Les principes qui animent le RGPD

0	 Le responsable de traitement des données 	
	personnelles	05'22
0	Ouiz	04'00

o Test de satisfaction 5'00

TOTAL: 01'19'22



Copropriété pour tous (5'39'33 heures) COPROI

OBJECTIFS

- Apprendre comment gérer l'administration et l'organisation de la copropriété.
- Comprendre ce qu'est une assemblée générale, conseil syndical et syndic
- Connaître les bases des charges de copropriété

1 INFORMATIONS

 Public : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

Prérequis: AucunDurée: 5h39

M FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques:

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

CONTACT

Tél:

01 84 80 80 95

E-mail:

accompagnement@evolugo.fr **NDA:**

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

• HORAIRES

•	Test de positionnement	5'00
•	Introduction	4'12

Module 1:

Administration et organisation de la copropriété

0	Le carnet d'entretien	6'29
0	Les mutations en copropriété	6'41
0	Loi Carrez et diagnostique	6'54
0	L'état daté et le pré-état daté	5'59
0	L'avis de mutation	5'23
0	Les créances garanties	3'46
0	Le droit de priorité en cas de vente de	
	parking privatif	2'46
0	Immatriculation des copropriété	9'52
0	Les locations en copropriété – Partie 1	7'38
0	Les locations en copropriété – Partie 2	7'13
0	Les locations en copropriété – Partie 3	5'21
0	Parties communes des bâtiments – Partie 1	6'35
0	Parties communes des bâtiments – Partie 2	5'45
0	Parties communes des bâtiments – Partie 3	5'18
0	Les parties privatives des bâtiments	5'13
0	Quiz intermédiaires	45'00

TOTAL: 2'15'53

Module 2:

Assemblée générale, conseil syndical et syndic

0	La convocation à l'assemblée générale	6'11
0	Déroulement de l'assemblée générale	7'16
0	Le procès-verbal d'assemblée générale	1'59
0	Qu'est-ce qu'un conseil syndical ?	5'54
0	L'organisation du conseil syndical	3'52
0	Les différents rôles du conseil syndical	10'53
0	Qu'est-ce qu'un syndic ?	9'14
0	Les différentes missions du syndic – part 1	12'03

Copropriété pour tous (5'39'33 heures) COPROI

OBJECTIFS

- Apprendre comment gérer l'administration et l'organisation de la copropriété.
- Comprendre ce qu'est une assemblée générale, conseil syndical et syndic

Public : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

 Connaître les bases des charges de copropriété

INFORMATIONS

Prérequis: Aucun Durée: 5h39

Les différentes missions du syndic – part 2 Quiz intermédiaires 25'00

TOTAL: 1'30'04

Module 3 : Les charges de copropriété

	_
en copropriété 8'3	O
 La répartition des charges entre 	
les propriétaires 6'0	0
 Les différents types de charges 	
en copropriété 10' 0	06
 Contentieux et impayés des charges en 	
copropriété – Part 1	56
 Contentieux et impayés des charges 	
en copropriété – Part 2	
Quiz intermédiaires15'0	00

TOTAL: 1'01'12

M FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques:

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels:

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

CONTACT

Tél:

01 84 80 80 95

E-mail:

accompagnement@evolugo.fr **NDA:**

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

Module 4 : Le contrôle des comptes de la copropriété

0	Introduction au module contrôle des compt	:e
	de la copropriété	1'47
0	Les outils du contrôle des comptes	6'08
0	Les opérations de contrôle	9'56
0	La mise en œuvre des contrôles	6'54
0	Quiz intermédiaires	12'00

TOTAL:	364	45
IVIAL:	J	

•	Conclusion	1'27
•	Test de satisfaction	5'00

TOTAL: 5'39'33



Libres en E-learning

Copropriété en difficulté (5'51'25) **COP-03**

	OBJECTIFS
--	------------------

- Savoir identifier les copropriétés en prédifficulté
- Connaître les différents rôles du mandataire ad hoc
- Maîtriser les modalités de la saisine judiciaire
- Connaître le rôle du plan d'apurement

INFORMATIONS

Public: Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

Prérequis: Aucun **Durée:** 5h51

M FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo étudie chaque dossier individuellement et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques:

- Cours théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels:

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

• Quiz composé de QCU

CONTACT

Tél:

01 84 80 80 95

E-mail:

accompagnement@evolugo.fr

NDA:

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

•	Test de	positionnemen ^a	ţ
---	---------	----------------------------	---

Test de satisfaction

Module 1: Les copropriétés en pré-difficulté

0	Qu'est-ce qu'une copropriété	10:23
0	Comment identifier les copropriétés « fragiles » ?	10:38
0	Quels sont les dispositifs de veille et d'observation ?	11:10
0	Le mandat ad hoc	09:21
0	Les modalités de la saisine judiciaire	07:59
0	Quelles sont les personnes éligibles aux fonctions de	
	mandataire ad hoc?	06:27
0	La décision du juge	04:55
0	Quelle est la mission du mandataire ad hoc?	15:01
0	Quelles sont les suites du rapport ?	04:30
0	Quelle est la rémunération du mandataire ad hoc?	04:25

MIC	odule 2 : Les coproprietes en difficulte	
0	Introduction: l'administration provisoire	03:17
0	Comment s'effectue la procédure de désignation?	08:43
0	Qui peut initier la procédure ?	05:34
0	Quelles sont les modalités de la saisine ?	08:10
0	Quelles sont les personnes éligibles aux fonctions	
	d'administrateur provisoire ?	05:15
0	La décision du juge	13:53
0	Quelles sont les conséquences sur le mandat du syndic?	10:21
0	Quels sont les pouvoirs de l'administrateur provisoire?	03:48
0	Quelles sont les prérogatives des autres organes du syndicat ?	08:20
0	Quelles sont les prérogatives des autres organes du syndicat ?	06:22
0	Quelle est la mission de l'administrateur provisoire?	08:17
0	L'apurement des dettes	10:36
0	Le plan d'apurement	10:43
0	Le plan d'apurement	03:46
0	Les rapports de l'administrateur provisoire	05:25
0	Quels sont les nouveaux outils juridiques à la disposition	
	de l'administrateur provisoire ?	13:35
0	Les mesures d'accompagnement : travaux et plan de sauvegarde	07:08
0	Les mesures d'accompagnement : la restructuration du syndicat	10:29
0	Qu'est-ce que l'administration provisoire renforcée ?	15:38
0	Comment calculer la rémunération de l'administrateur provisoire?	10:53
0	Comment calculer la rémunération de l'administrateur provisoire?	04:06
0	Le plan de sauvegarde	10:08
0	La carence	08:09
0	La carence	07:43
0	La requalification des copropriétés très dégradées	09:40
0	Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat	04:41
0	Conclusion	01:23
0	Ouiz intermédiaire	45:00

Total: 5'51'25





5'00

5'00